MEHDI PAYS DE GEX MOTO SCHOOL

Mehdi Valserine

41 Rue de Domparon 01170 GEX

09.75.59.19.32 mehdivalserine@gmail.com

www.mehdivalserine.fr

Agrément E2300100080

Formation Permis BE (20h plateau + circulation)

CONDITION : Être titulaire du Permis B

Partie théorique :

• Frais de dossier (Inscription ANTS)	**OFFERT**
• Frais d'inscription (Gestion planning)	**249 €**
• Fournitures pédagogiques	**OFFERT**
• Évaluation de départ	**OFFERT**
• Prépa-code (code sur internet) *(VALABLE 6 MOIS OU 50 SÉRIES)*	**30 €**
Total inscription :	**279 €**

Partie pratique :
(tarif horaire en forfait 40€/heure)

• 20h de leçons pratique BE (minimum obligatoire)	800 €
• Accompagnement à l'examen plateau	60 €
• Accompagnement à l'examen circulation	60 €
Total partie pratique :	**920 €**
TOTAL :	**1 199 €**

Prestation supplémentaire :

• Redevance examen théorique	**30 €**
• Prépa-code supplémentaire (code sur internet) *(VALABLE 6 MOIS OU 50 SÉRIES)*	**50 €**
• Heure de conduite supplémentaire	60 €
• Accompagnement à l'examen supplémentaire	60 €
• Frais de gestion administrative permis	**30 €**

Documents à fournir pour constituer le dossier d'inscription

- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou passeport
- ASSR2 ou ASR (si moins de 21 ans)
- E-Photos d'identité réglementaires
- Photocopie de la journée de défense et de citoyenneté (si 17 à 25 ans)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation hébergement(service publique.fr) et copie carte d'identité de l'hébergeant R/V (Copie du livret de famille si le nom du responsable légal et différent de celui de l'élève)
- 1 enveloppe timbrée A5

Horaires du bureau et code

Lundi	****	15h - 18h
Mardi	****	15h - 18h
Mercredi	****	****
Jeudi	****	15h - 18h
Vendredi	****	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	****

Les tarifs sont valables jusqu'au 31/12/2025
La documentation tarifaire est disponible à l'accueil.
La restitution de votre dossier se fera après le règlement des sommes dues.

IBAN : FR7613825002000801789015995

« Formation Permis BE »

Public :

Candidat au permis de conduire de la catégorie BE

Prérequis :

Etre titulaire du permis B en cours de validité

Durée de formation :

21 heures
3 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 09 75 59 19 32 ou par email : mehdivalserine@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera détenteur du permis de conduire de la catégorie BE

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Support de formation, document écrit, livret de suivi pédagogique - Tableaux, chaise, télé, internet, véhicule

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 16/04/2024

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à MEHDI VALSERINE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.
Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH
Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH
MDPH 01 13 avenue de la victoire BP 45 01012 Bourg en Bresse CEDEX
30 01 (prix dun appel local)
mdph@ain.fr

CAP EMPLOI
1 avenue Jean Marie Verne

Document actualisé le 16/04/2024

01000 - Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 47 20 90

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
Association APAJH de l'Ain
31 Allée du Luxembourg 01000 Bourg-en-Bresse

Le Prix :

1199 €

Contact :

BOUDABBAN Mehdi
mehdivalserine@gmail.com
09 75 59 19 32

QUELQUES CHIFFRES 2024:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Nombre de stagiaire	Taux de réussite

Document actualisé le 16/04/2024

« Formation Permis BE »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ ET CIRCULER DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL
Durée : 10 heures
Objectif : A l'issu de ce module, le stagiaire saura effectuer les vérifications courantes de sécurité et maîtrisera l'ensemble de véhicule dans un trafic faible ou nul
Chapitre 1 : La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
Chapitre 2 : Les organes de commande
Chapitre 3 : Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
Chapitre 4 : La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules
Chapitre 5 : L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

...
Évaluation Module 1

MODULE 2 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES
Durée : 4 heures
Objectif : A l'issu de ce module, le stagiaire saura appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules et circuler dans des conditions normales
Chapitre 1 : La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
Chapitre 2 : Les règles de placement
Chapitre 3 : La compréhension des risques

...
Évaluation Module 2

MODULE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES
Durée : 3 heures
Objectif : A l'issu de ce module, le stagiaire saura circuler dans des conditions normales difficiles et partager la route avec les autres usagers
Chapitre 1 : La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
Chapitre 2 : Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
Chapitre 3 : L'adaptation de la vitesse
Chapitre 4 : La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

...
Évaluation Module 3

MODULE 4 : CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE
Durée : 4 heures

MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

Objectif : A l'issu de ce module, le stagiaire maîtrisera la pratique d'une conduite autonome, sûre et économique
Chapitre 1 : L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
Chapitre 2 : Le comportement en cas de panne ou d'accident
Chapitre 3 : Les impacts écologiques liés à la conduite

...
Évaluation Module 4

CV du formateur

BOUDABBAN Mehdi

mehdivalserine@gmail.com
09 75 59 19 32

EXPERIENCES PROFESSIONNELS

01/2019 - Aujourd'hui : Gerant d'auto école

11/2017 - 06/2018 : Formateur poids lourds
- Ecf Vaulx en Velin
- Cf2s charvonnex

06/2014 - 02/2017 : Mission intérim Activ'emploi
- Chauffeur routier
- Manutentionnaire

07/2011 - 09/2011 : CDD chez Transport PEDRETTI

- Livraison de magasin carrefour dans le Rhône-Alpes

09/2010 - 06/2011 : CDD chez transport PEDRETTI

FORMATIONS

07 / 2018 - 10 / 2018 : Bepecaser Deux-Roues
(CFPSR Marcel Doret Chambery)

07 / 2017 - 10 / 2017 : Bepecaser Groupe lourd
(Ecf Vaulx-en-Velin)

09/2016 - 06/2017 : Licence ingénierie de la formation
(Lambesc université Aix-en-Provence)

09/2015 - 06/2016 : D.U Démarches éducatives en sécurité routière
(Lambesc université Aix-en-Provence)

01/2015 - 06/2015 : BEPECASER Monitorat auto-école
(Annecy centre de formation Fair-play)

09/2007 - 06/2009 : BEP Conduite et service dans le transport routier

ACCESSIBILITE

Document actualisé le 16/04/2024

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MEHDI VALSERINE en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MEHDI VALSERINE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MEHDI VALSERINE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MEHDI VALSERINE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MEHDI VALSERINE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MEHDI VALSERINE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MEHDI VALSERINE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MEHDI VALSERINE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « MEHDI VALSERINE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MEHDI VALSERINE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MEHDI VALSERINE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MEHDI VALSERINE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Droit de rétractation

Il faut considérer qu'il existe deux délais de rétractation distincts :
• un délai de rétractation de 10 jours (article L6353-5 du Code du travail) pour les contrats n'étant ni conclus « à distance » ni conclus « hors établissement » ;
• un délai de rétractation de 14 jours (article L121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement »

MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

	Contrats NON CONCLUS à distance ou hors établissement	Contrats CONCLUS à distance ou hors établissement
Délai de rétractation applicable	10 jours	14 jours
Point de départ du délai	Jour de la conclusion du contrat	Jour de la conclusion du contrat

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MEHDI VALSERINE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MEHDI VALSERINE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

Confidentialité et communication

« MEHDI VALSERINE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MEHDI VALSERINE » au Client. « MEHDI VALSERINE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MEHDI VALSERINE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MEHDI VALSERINE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MEHDI VALSERINE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MEHDI VALSERINE » ou par voie électronique à : « MEHDI VALSERINE ». En particulier, « MEHDI VALSERINE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MEHDI VALSERINE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de BOURG-EN-BRESSE sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 16/04/2024